Poste:

On s'abonne:

A SAUMUR. Au bureau du Journal

ou en envoyant un mandat sur la poste, POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

HILLINE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

et chez tous les libraires.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Annonces, la ligne. . . 20 c: Réclames, — ... 30 Faito divers, — ... 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans co dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des amonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne

on s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbresposte de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 29 MARS

BRUITS DE CRISE

De mauvais bruits courent sur le compte du cabinet Goblet. Les radicaux sont un peu énervés de trafner à leur suite un ministère sans caractère, sans talent, sans programme. Goblet les agace. Dauphin les humilie. Ils commencent à n'en plus vou-

Les opportunistes, de leur côté, ne dissimulent pas leur hostilité et leur dédain. Ils savent que les jours de M. Goblet sont complés et s'ils ne se hâtent pas trop de le renverser, c'est parce qu'ils savent que plus il démontrera, plus il se discréditera, et ils veulent le jour où le cabinet sera mis à terre, qu'il soit tellement fourbu et disloqué, qu'on ne puisse même pas songer à en ramasser les morceaux.

Quant aux modérés, ce n'est pas l'arrivée de M. Ribot qui modifie sensiblement leur attitude; ils n'ont jamais beaucoup aimé M. Gobiet, dont le ton cassant cache mal les irrésolutions. Si l'on ne s'arrêtait qu'à la surface des choses, on pourrait donc pré-voir le renversement à bref délai du cabinet Goblet; mais si l'on creuse un peu la situation, on se convaincra peut-être que la chute du ministère n'est pas aussi prochaine qu'on le croit.

Pour les radicaux, Goblet a un avantage qui pourrait bien contrebalancer les inconvénients que l'on trouve de ce côté de la Chambre à son maintien au pouvoir ; tant que Goblet demeure, Boulanger reste, et sachant que, Goblet renversé, Boulanger ne serait pas replacé au cabinet, ils se contiennent et supportent Goblet pour garder Bou-

Pour les opportunistes, Goblet a aussi un avantage qui les fait patienter : il tient la place, et tant qu'il la tient, d'autres ne la prennent pas. Ils savent bien, malgré leurs intrigues et rodomontades, que l'heure de Ferry n'est pas encore venue. A plusieurs reprises, ils ont tâté le terrain, et un tel sentiment de répulsion s'est produit, qu'ils ont reculé. Si ce n'est pas Ferry qui doit béné-ficier de la prochaine crise, ils ne voient pas la nécessité de travailler au profit d'un Freycinet quelconque. Ils présèrent ce qui est et ne le gêne guère, à ce qui pourrait être et leur serait plus dommageable.

Pour les modérés, il est dans leur tempérament de toujours se plaindre et de ne jamais agir; leur rôle est de grogner et de suivre; ils suivent.

It y a bien un autre élément qui numériquement pourrait décider, à la Chambre, de la chute ou du maintien du cabinet : c'est

Mais la droite a une autre besogne à remplir que de se préoccuper des avantages et inconvénients que les républicains peuvent avoir à renverser ou élever tel ou tel ministre, sous prétexte qu'il convient ou déplaît à telle ou telle coterie.

La droite sait, quel que soit le ministre, que le premier article de son programme sera la lutte contre les conservateurs et qu'elle n'a pas plus à espérer des modérés que des radicaux un peu d'impartialité et de justice.

M. Goblet peut buter sur un incident parlementaire quelconque, comme M. de Freycinet, mais nous ne croyons pas, s'il pose la question de confiance sur un point précis et important, qu'il soit mis en minorité; aucun groupe républicain ne voulant prendre la responsabilité de la crise, et tous se mésiant de ce qui pourrait leur advenir le lendemain. CHARLES DUPUY.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

La Chambre avait hier à son ordre du jour l'élection d'un vice-président en remplacement de M. Buyat, décédé. M. Buyat appartenait à l'union des gauches.

Cette élection a vivement passionné la

L'union des gauches avait fait choix de

M. Andrieux, l'ancien préfet de police, qui compte parmi les députés indépendants,

certains disent irréguliers, s'est posé en concurrent de M. Spuller.

Il a manqué trois voix à M. Andrieux pour être élu. Le candidat du ministère, M. Spuller, n'e réuni que 165 voix contre 181 données à M. Andrieux. A une voix de majorité l'élection a été renvoyée à vingtquatre heures. Les intrigues auront le temps de se nouer et de porter leur fruit.

Les conservateurs ont remporté deux succès dans les élections au Conseil général de Bussy (Seine-Inférieure) et de Soissons (Aisne). Un siège a été perdu dans le canton de La Fièche (Sarthe); le candidat conserva-teur a néanmoins obtenu 2,000 voix contre 2,150 données au candidat de l'administration et des républicains coalisés. Et chaque jour les républicains crient, sans conviction il est vrai, que la République gagne du terrain!

Suivant le Cri du Peuple, Ayrolles, l'employé récemment renvoyé du ministère de la guerre, a été arrêté dans la soirée d'hier.

M. Berthelot va déposer un projet de loi tendant à autoriser la translation à Lille de l'Académie de Douai. Les frais qui résulteront de cette translation seront supportés par la caisse des écoles, aux termes de la loi de 1885 sur les établissements des trois ordres d'enseignement. Le transfert des deux facultés des lettres et de droit de Douai à Lille, qui doit se faire par décret ministériel, sera subordonné au vote par le Parlement du projet relatif au transfert de l'Academie,

Les procédés de réclame se perfectionnent de plus en plus. Certains industriels, pour placer leur marchandise, s'assurent le concours bénévole du ministre de la guerre. Voici maintenant que la justice elle-même et ses arrêts sont exploités d'une manière assez inattendue. Dans le catalogue d'une biblio-

thèque qui doit être vendue prochainement à la salle Sylvestre, on peut lire, sous l'un des numéros, la note suivante : « Cette édition a été poursuivie et l'auteur condamné à six mois de prison et 500 fr. d'amende. » Il est probable que cette indication fera monter l'enchère. Mais en voyant à quoi l'on fait servir leurs lois et leurs arrêts, législateurs et juges doivent se sentir parfois dans un état voisin du découragement, remarquent avec raison les Débats.

Au Tonkin. — Une correspondance adressée d'Hanoï au Temps rend compte des opérations de Than-Hoa où l'ennemi a été mis en déroute complète par les troupes du colonel Brissaud. Cette correspondance fait prévoir d'un autre côté de nouvelles difficultés pour l'avenir. Elle dit:

« Malheureusement, si les préoccupations cessent, pour l'instant, sur notre fron-tière sud-ouest, elles augmentent du côté de Heininh, où le voisinage de notre vieil adversaire Luh-Vinh-Phuoc donne une nouvelle audace aux bandes d'irréguliers (lire réguliers!) qui affluent sur notre territoire. Il y aurait même eu menace, de la part du commandant des troupes chinoises, d'occu-per la fameuse enclave qui aboutit au cap Paklung, pour la défense de laquelle le colonel Dugenne a demandé des renforts d'artillerie.

» Le mauvais vouloir, l'hostilité manifeste du vice-roi de Canton encourage les prétentions des commissaires chinois ; ils ne reculeront que devant un déploiement de forces que la fin des hostilités dans le Than-Hoa nous permettra sans doute d'accomplir. Le général Munier ayant donné des ordres formels pour une attitude énergique, nous espérons que les complications redoutées ne se produiront pas. »

Nous lisons dans l'Avenir militaire :

« Nous avons publié et discuté dans notre dernier numéro des notes, prétendues historiques, du général Boulanger sur l'Ecole

in Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Par M. DU CAMPFRANC

Les heures passaient, l'orage avait cessé. Une raie lumineuse filtreit sous les nuages; un erc-enciel se dessinait à l'horizon : gage de l'alliance de Dieu et des hommes, et le visage de Madeleine perdait un peu de sa fixité. La petite fille, rassurée par le calme du ciel et par la physionomie adoucie de la vieiteuse, quitta les genoux de son aleul, où elle était demeurée blottie comme dans un nid; puis elle courut à la cage où chantait le bouvreuil, la décrocha, et vint l'offrir à Madeleine en disant :

- Tiens, ma belle dame, tu as du chagrin... Je te donne mon eiseau.

Cette offrande si simple fondit le cœur de Mue Méraux; elle saisit dans ses bras le petit ange aux cheveux bouclés, et, doucement, ses larmes se mirent à couler.

La soirée s'avançait ; l'ombre se répandait dans la chambre, la lampe fut allumée. L'enfant mangea d'un bel appétit le rustique repas, la soupe à la biere, à laquelle Madeleine ne toucha pas, puis la pelite fille voulut être déshabillée par la belle

dame. Longtemps celle-ci la considéra dans son petit lit, dormant avec insouciance, et elle murmurait: no guestion naurall mêm

- La simplicité dans ma vie, un berceau de chêne et des rideaux d'indienne pour les enfants que je pourrais avoir ; mon travail et celui de leur père pour les nourrir... Là peut-être serait la sagesse, le bonheur. Mais, chacun de neus a sa destinée... Le sort en est jeté!...

Elle déchira un feuillet de son carnet, prit son crayon d'argent, répéta de nouveau : « insultée ! ils m'ont insultée! »

Et faiblement éclairée par la lampe de cuivre, elle scrivit avec flèvre :

Monsieur,

» Aujourd'hui même, vous me disiez que vous » attendriez, anxieux, un mot de moi ; que ce mot » ferait le bonheur ou le malheur de votre vie. Un

» sentiment de délicalesse retenait, sur mes lèvres, » ce que mon cœur vous disait tout bas; mais au

» moment où je vous écris, rien ne me lie à la » famille de Bergenthall... J'ai souffert et j'ai

» Si vraiment vous aimez la pauvre lectrice, si

» vous la trouvez digue de porter votre nom, avec » toute son ame elle se montrera ardemment » reconnaissante; avec tout son cœur elle s'ef-

» forcera d'imiter ces femmes qui, selon le langage » des Écritures ; rendent à leur mari le bien

s tous les jours de leur vie. Veuillez agréer l'ex-» pression de mes sentiments les plus reconnais-» sants... Vous êtes si généreux!

» Madeleine Mgraux. »

Elle mit son adresse, plia la lettre, et pria le vieux garde de la porter au bureau de poste le plus voisin. La nuit s'étendait autour de la maisonnette ; la forêt s'endormait ; le grand silence du sommeil tombait lentement sur les futaies. Mu-Méraux s'était assise de nouveau près de l'âtre. Elle avait devant elle l'image toujours présente, l'image que, depuis deux mois, sa pensée ne quittait pas un instant. Quand elle dormait, elle la voyait en rêve ; quand elle veillait, il lui suffisait de fermer les yeux pour qu'elle apparût vivante et radieuse dans son souvenir. Et cette image avait un nom: ce pertrait, buriné dens son cœur, se nommait Herbert. Et pourtant la jeune fille était anxieuse, elle tremblait en songeant à l'avenir. Serait-elle toujours simée? Elle savait, par ses lectures, le danger de ces passions soudaines. Elles s'en vont comme elles viennent : rien avant... rien après. Le ieune comte de Jorn-Brahourg n'était-il pas de ceux auxquels il suffit de posséder les choses pour cesser aussitôt de les désirer?

Onze heures sonnèrent à la petite horloge en bois sculpté. Les paupières de Madeleine se fermèrent; le sommeil la prenaît lentement. Le vieux garde lui avait donné la chambre d'honneur:

elle s'étendii sur le lit garni de rideaux d'indienne à grands ramages, et, bientôt, elle s'assoupit fiévreuse, les joues trempées de larmes.

Le lendemain, sa première pensée fut pour Herbert. Il allait venir, elle n'en doutait pas. Chaque minute les rapprochait l'un de l'autre. Elle passa la matinée entière à la fenêtre encadrée de glycines.

Le plein soleil de midi éclaira la fataie. Oh! il n'était pas loin ; elle fermait les yeux et le voyait en pensée... Quelques branches du taillis furent écartées; un pas rapide sonna sur le gazon de

Lui! Encore un instant et ils étaient l'un devant l'autre.

Pas un mot ne fut d'abord échangé; ils se tenaient debout, les meios enlacées, les yeur brillants et humides, perdus dans l'infini de leur rêve. Puis, tout à coup, le regard d'Herbert s'assombrit.

- Je sais tout, dit le jeune homme, car je me suis informé. Je sais combien vous avez souffert; avec quelle révoltante injustice ils vous ent traitée. Ah! ma bien-aimée Madeleine, laissez-moi choisir l'heure où vous pleurez encore pour renouveler ma demande. Mettez avec confiance votre main dans la mienne. Quand je serai votre mari, je saurai vous défendre. Je peurrai imposer silence à cette haine qui s'acharne contre vous.

polytechnique. Mais elles renferment un passage qui mérite une protestation spéciale : c'est celui où le ministre produit à l'appui de sa thèse des appréciations sur deux officiers qui honorent au plus haut point l'artillerie, le général de Ressye et le colonel de Bange. Du premier, le ministre déclare « qu'il exerça médiocrement le commandement des troupes »; du second, il insinue que son départ de l'armée eut pour cause son inaptitude à la partie militaire du métier.

» Ce sont là des imputations graves, que rien ne justifie et que le ministre est inexcusable de s'être permises. »

LE CRIME DE LA RUE MONTAIGNE

L'individu qu'on suppose l'auteur de l'assassinat de Marie Regnault a été ramené samedi à Paris.

Pranzini paraissait être dans un état complet de prostrațion. Lorsqu'il a traversé l'entrevoie de la gare de Charenton, il marchait difficilement, soutenu d'un côté par M. Taylor, de l'autre par un gendarme.

La blessure de sa main est très apparente et forme une ligne d'environ 15 millimètres de long sur 4 millimètre de large; elle est située à l'index de la main gauche en travers sur la première et la deuxième pha-

A peine arrivé à la sûceté, Pranzini a été conduit dans le cabinet de M. Taylor, et il a demandé à manger. On lui a immédiatement servi à diner. Après quoi, il a sommeillé dans un fauteuil jusqu'à huit heures

Il a passé la nuit dans une salle de la sureté, où il est l'objet d'une étroite surveil-

Pranzini nie jusqu'aux faits les plus évidents, même son départ de Paris pour Marseille et l'emploi de son temps pendant la journée de vendredi. Il poursuit le système de défense qu'il a inauguré à Marseille; il répond à toutes les questions : « Ce n'est pas vrai, vous verrez plus tard ».

L'instruction sur le triple assassinat de la rue Montaigne a fait un grand pas, elle a relevé à la charge de Pranzini une preuve accablante de sa culpabilité.

Mª Sabattier, ayant demandé samedi soir une audience au juge d'instruction, est revenue sur ses déclarations précédentes et a reconnu que Pranzini n'avait point passé chez elle la nuit du crime.

Mme Sabattier a répété cette affirmation en présence de Pranzini; l'inculpé n'a pas osé donner un démenti à sa maîtresse; il s'est borné à répéter : Je ne suis pour rien dans

La confrontation terminée, il a été réincarcéré; il paraît plus abattu que jamais. Il est présumable qu'il entrera bientôt dans la

D'autre part, Mme Antoine, cuisinière de Marie Regnault, mise en presence de Pranzini, l'a reconnu comme l'individu venu à trois reprises différentes rue Montaigne, sous prétexte de retouches à faire à un tableau.

Une joie infinie lui venait. Elle oubliait et son orgueil meartri et ses inquiétudes. Pourquoi n'aurait-elle pas confiance en l'avenir, confiance entière en cet homme si chevaleresque qui, au moment de l'épreuve, accourait vers elle pour la soutenir, pour la consoler. Des larmes coulaient

- Vous pleurez ? fit Herbert d'un accent si doux. Et Madeleine plus doucement encore:

- C'est de bonheur.

Il l'avait entraînée sous les futaies vertes, tous deux s'assirent à l'ombre d'un chêne; des nuages légers couraient dans le ciel, des marguerites émaillaient le gazon, et la jeune fille écoutait, ómue, ravie, grisée par l'enivrante mélodie des projets d'avenir. Jamais la voix d'Herbert n'avait été si persuasive. Jamais deux cœurs ne s'étaient plus librement donnés l'an à l'autre, et Madeleine sentait s'éveiller en son âme le grand amour, l'amour unique, généreux, vivant de lui-même et el rare en ce monde.

Lorsqu'ils quittèrent le banc rustique pour revenir à la maisonnette du vieux garde, tous deux marchaient légers, comme soulevés de terre, heureux d'être ensemble et heureux de se le répéter à chaque pas. Ils avaient tout oublié, tout ce qui n'était pas leur amour... même les menaces de la mère d'Herbert.

(A suivre.)

ETRANGER

PANAMA MENACE

Nous avons plusieurs fois signalé les tentatives de l'Angleterre pour arriver à s'emparer de l'île de la Tortue qui commande l'entrée du canal de Panama. Nous apprenons que le 40 mars un navire anglais est arrivé à Port-au-Prince et a débarqué un commissaire du gouvernement nommé Clément Hill. Celui-ci a fait sommation au gouvernement haitien d'avoir à lui payer une somme considérable qu'il réclame, au nom d'une dame Maunder, Haitienne, qu'il prétend être Anglaise.

Cette dame, qui avait obtenu du gouvernement haïtien l'exploitation des bois de campêche et d'acajou de l'île de la Tortue, n'a rempli aucune des conditions de l'exploilation, n'a pas payé la redevance convenue et la concession a été donnée à des Français. Le gouvernement haitien prouve, par des pièces authentiques, la nationalité haitienne de M. et Mª Maunder et il propose de soumettre la question à un arbi-

L'Angleterre répond par des menaces et par l'envoi des vaisseaux. Elle réclame injustement une somme énorme que le gouvernement de Port-au-Prince ne peut pas payer et elle annonce l'intention de s'emparer, comme gage, de l'île de la Tortue, dont elle fera un nouveau Gibraltar. Le gouvernement haitien a invoqué l'intervention de la France et des Etats-Unis. Il est impossible que les deux nations les plus intéressées à la liberté du canal de Panama laissent accomplir un pareil attentat, qui portera un préjudice considérable au commerce du monde entier.

Espagne. — Une conspiration révolutionnaire, ayant des ramifications en province, vient d'être découverte à Madrid. Plusieurs arrestations ont été opérées en Espagne. On ne sait encore le nombre exact des personnes mises à la disposition de la justice. On croit qu'il s'élève à une quinzaine environ. Des proclamations clandestines ont été saisies. Parmi les personnes arrêtées, on cite un domestique du palais royal. En même temps, les gouverneurs de Barcelone, de Séville et de Cadix procédaient à l'arrestation de 30 individus soupconnés d'affiliation républicaine. On a trouvé à leurs domiciles des paqueis de proclamations adressées à l'armée.

Depuis quelques jours, le gouvernement avait été prévenu qu'une active propagande révolutionnaire s'exerçait dans les garnisons de Barcelone, de Séville, de Cadix et de Valence. Mais jusqu'à présent aucune arrestation n'a été opérée dans les casernes.

Les personnes arrêtées en province appartiennent pour la plupart aux classes moyennes de la sociélé.

A Madrid, l'affaire a été tenue absolument secrète. Le public n'a eu connaissance de la conspiration qu'après que les arrestations étaient terminées. On affirme que les conjurés avaient des ramifications dans tous les centres importants d'Espagne.

On prétend que c'est M. Ruiz Zorilla qui dirige le mouvement. On dit le gouvernement résolu à réprimer tout soulèvement avec la dernière énergie.

Russie. - Les arrestations continuent, en Russie et en Pologne, à la suite de la découverte de l'attentat projeté contre le Czar. A Varsovie, la police a procédé, ces jours derniers, à l'arrestation d'un capitaine d'artillerie nommé Krusenstern, et de deux étudiants de Saint-Pétersbourg qui logesient chez cet officier. Tous trois sont accusés d'appartenir au parti nihiliste.

ALLEMACNE. - L'Agence Havas publie une dépêche d'après laquelle la santé de l'empereur Guillaume se serait améliorée.

D'après des nouvelles d'une autre source, l'empereur a dû prendre le lit; avant-hier il n'a pu recevoir aucun des fonctionnaires qui ont l'habitude de lui faire un rapport quo-

A l'occasion de son quatre-vingt-dixième anniversaire, l'empereur Guillaume a reçu d'Allemagne 1,297 télégrammes, 36 de Russie, 37 d'Autriche-Hongrie, 7 de Rou-manie, 4 de Turquie, 49 d'Italie, 48 de Suisse, 4 d'Espagne, 2 du Portugal, 7 de

France, 51 d'Angieterre, 6 de Belgique, 46 de Hollande, 3 de Danemarck, 44 de Suède et Norvège, 4 de la Turquie d'Asie, 41 des Indes, 4 de Chine, 3 du Japon, 4 de l'Asie centrale, 92 des Etats-Unis d'Amérique, 10 de l'Afrique et 6 de l'Australie.

Soit, en tout, 1,638 télégrammes.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, 28 mars 1887.

Les cours restent à peu près stationnaires : 3 0/0, 80.60; 4 1/2 0/0, 109.60. L'action du Crédit Foncier et les obligations foncières et communales sont très demandées. Le 29 courant aura lieu l'émission des 500.000 Bons de 20 fr. remboursables par des lots variant de 100.000 fr. à 100 fr. ou en lout cas avec des primes portant à 50 fr. la somme remboursée. Les bons seront émis aux guichets de la Société Générale et

du Crédit lodustriel : c'est un grand succès assuré. L'action de la Société Générale est fermement tenne. Les communications importantes faites aux actionnaires à la dernière assemblée générale sont de nature à donner la plus vive impulsion à la cote

La cote officielle sera demandée pour les obliga-

tions de la Compagnie Française des Mouline à vapeur d'Anvers et du Havre, aussitôi la souscription close. Les tilres émis à 285 fr. rapportant 15 fr. par an et étant remboursables à 500, il faut compter sur une très rapide plus-value. L'action des Mines d'or et d'argent de Sapphire

fail prime de 5 fr. Cependant on peut encore l'avoir au pair de 25 fr. en s'adressant à la Société Parisienne de Crédit et de Commission, 22, rue Le Peletier, qui a obtenu une importante option. La Banque d'Escompte est recherchée à 477.50.

Les polices A B de l'Assurance Financière (coupures de 500 et de 100 fr.) sont un des placements 5 0/0 sur lesquels se porte volontiers la petite

Nos chemins de fer sont fermes.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Sur la proposition de M. Casimir Périer, ayant pour objet de placer la proposition de loi relative aux anciens officiers avant la discussion de la loi militaire.

Pour, 230; contre, 261. — La Chambre

n'a pas adopté. Ont voté pour : MM. Berger, Chevallier, Fairé, de La Bourdonnaye, de Maillé, Merlet, de Soland, de Terves.

priorie of important, quite and make an oriente La taxe du pain

Rien ne justifie l'augmentation qu'il a plu à certains boulangers de faire subir au prix du pain ; la nouvelle loi sur les blés, n'étant pas encore passée au Sénat, ne peut pas même être prétextée.

A ce propos, ne conviendrait-il pas d'informer l'intéressante population ouvrière que si les membres de la Droite ont insisté avec une louable persévérance à obtenir l'établissement d'un droit protecteur et absolument justifié en faveur des blés de notre production nationale, ces mêmes députés ne sont pas moins devoués aux intérêts de la classe ouvrière et disposés pour cela à réclamer, avec la même persévérance, si l'utilité s'en faisait sentir, la règlementation du prix du pain ordinaire, règlementation à établir en rapport avec le prix de revient de cette base essentielle de l'alimentation; en un mot, réclamer et oblenir le retour à la taxe municipale.

Cette question n'aurait même pas besoin d'être soulevée, car voici, sur cette question, une consultation donnée par un des plus habiles avocats:

« La boulangerie est-elle depuis 4863 absolument libre de vendre le pain au prix qui lui convient?

» En 1863, Napoléon III signa un décret qui donnait à la boulangerie et à la boucherie une liberté pleine et entière, cela est vrai; mais, en leur faisant ce cadeau, les affranchit-il de la taxe? Non.

» C'est une loi du 22 juillet 1791 qui a confié aux maires le droit de taxer, et un décret ne peut abroger, autrement dit abolir.

» Depuis ce décret, aucune loi nouvelle, que je sache, loi spéciale ou loi municipale, n'a retiré ce droit aux maires des com-

» A mon avis, les maires ont donc encore la faculté d'établir des taxes au moyen d'arrétés municipaux.

» La boulangerie gagnera-t-elle à s'être rendue complice sans le savoir de la spéculation?

» Non, les maires trouveront dans la loi

nouvelle le moyen d'empêcher le prix du

pain d'augmenter outre mesure. L'article 3 leur prescrit d'afficher, dans la première huitaine de chaque mois, le cours des blés et farines du département.

» Cet affichage équivaudra à une taxe officieuse que les maires pourront changer en taxe officielle par un simple arrêté.

» Il est sans doute fâcheux qu'on soit obli. gé de prendre de pareilles mesures ; on ne le doit faire qu'après avoir épuisé tous les moyens; mais on doit les appliquer quand l'intérêt de notre agriculture et des consommateurs français est en jeu. »

CHEMIN DE FER D'ORLEANS

A l'occasion des Fêtes de Pâques, les billets de Bains de mer délivrés à partir du 6 avril inclus aux conditions du tarif spécial A, nº 8, par les gares de La Chapelle-du-Chêne, Mézeray, Arnage, Neuille-Pont-Pierre, Saint-Antoine-du-Rocher et Châteaubriant et stations intermédiaires, pour les stations balnéaires comprises entre Saint-Nazaire, Le Croisic et Guérande (ces trois points inclus), seront valables, pour le retour, jusqu'aux derniers trains de la journée du 19 avril.

EXPOSITION INDUSTRIELLE DE NEVERS

Nous recevons les meilleures nouvelles de l'Exposition industrielle qui aura lieu à Nevers, du 28 mai au 4° juillet 1887, à l'occasion du Concours régional.

Les déclarations parvenues jusqu'ici sont nombreuses et importantes, et on a la certitude que cette Exposition sera des plus remarquables.

Le délai fixé pour l'admission des déclarations expire le 15 avril prochain, et il est à craindre que les demandes tardives ne puissent être accueillies faute de place.

Le règlement de l'Exposition et les formules d'adhésion sont adressés franco; il suffit d'en faire la demande à M. G. VALETTE, président de l'Exposition industrielle, à Nevers.

bing quescand Angers. Loo'n all ; abuilla

Comme nous l'avions annoncé, M. le colonel Dumas, commandant le 71° territorial, a procedé, dimanche matin, à la présentation du drapeau au 4er bataillon du 74° actuellement sous les armes. Après le ban et le salut au drapeau, le colonel a prononcé une brève allocution, dans laquelle il a parlé du devoir envers la patrie, rappelant aux territoriaux qu'ils appartiennent au dernier ban, et que, en cas de guerre, s'ils étaient appelés au feu, ils auraient l'obligation de vaincre, car après eux il ne resterait plus rien à la France.

La musique du 435° a fait le service el ramené le bataillon à son quartier, hôtel Besnardière.

Nous apprenons la mort de M. Chapin, notaire à Angers, qui a succombé après quelques semaines de maladie, dans la journée de dimanche. M. Chapin était dans sa 63° année.

Le prix du terrain à Angers. - Samedi, a eu lieu la vente aux enchères publiques de 59 mètres 32 décimètres de terrain situé près de la maison Brochet, au coin de la rue Voltaire et de la rue Saint-Aubin, à Angers. Celte vente avait lieu sur la mise à prix de 119 fr. le mètre.

Le lot de terrain a été adjugé à M. Moirin, architecte, à raison de 335 fr. le mètre.

Nous lisons dans l'Anjou :

M. Bernard, avocat général à Angers, est transféré à Dousi. C'est une disgrace. Ce magistrat devient, à son tour, victime de la politique de vengeance qui s'est déjà signalée par l'envoi à Besançon de M. le procureur général Regnault et de M. le préfet Jabouille. Ce dernier n'a pas survécu longtemps à sa disgrace : la République l'a tué, comme elle avait tué autrefois M. Batbedat.

» Nous ne saurions plaindre M. Bernard, car nous ne pouvons onblier qu'il avait été nommé à Augers, le 47 juillet 4880, pour exécular acceptant les infâexéculer, contre les congrégations, les infâmes décrets qui attentaient à la liberté des citoyens et violaient la loi. M. Leury, premier avocat général, fidèle à ses principes liberaux et à son respect pour le droit, avait remis sa démission, pour ne pas être associé, même indirectement, à des mesures qu'il considérait comme illégales. M. Bernard n'hésita pas à fermer aux religieux l'accès de la justice, il porta la parole contre les membres des communautés, contre nos Sœurs enseignantes, il accusa ceux que nous défendons et poursuivit nos amis.

» Tout cela l'a mené à Donai ; puisse-t-il y refléchir sur les vicissitudes de l'amitie des républicains et reconnaître qu'il aurait mieux fait d'imiter M. Leury plutôt que d'accepter de le remplacer. Cette décision lui aurait en outre évité le triste privilège de notifier à ses collègues les mesures iniques et arbitraires qui, en 1883, les renversait de leur siège D.

BEAUPREAU. - M. Boiteau, boulanger, monté dans sa voiture, passait près de la ferme Giron. Tout à coup, une roue s'enfonçant dans une ornière donna une telle secousse au véhicule que Boiteau fut projeté sur le sol et se fractura le crâne. Son fils, tout surpris de voir l'attelage arriver seul, partit immédiatement à la recherche de son père et le trouve expirant.

Tours.

M. Goblet et le général Boulanger ont promis d'assister à la 43° fête fédérale de gymnastique qui doit avoir lieu à Tours les 29 et 30 mai prochain.

Reste à savoir si M. Goblet et le général Boulanger seront encore ministres au mois de mai.

UNE NOUVELLE BOULANGERIE

Il est beaucoup parlé, depuis quelques jours, de l'établissement d'une vaste boulangerie à Tours, laquelle serait installée sur le modèle de celles de Paris et placée au centre de la ville. Cette boulangerie ne débiterait que du pain obtenu par les procédés les plus nouveaux, dans une minoterie sise à Château-la-Vallière et appartenant à une Société anonyme.

Cette question élant de celles qui préoccupent particulièrement la population, désireuse de manger du pain bien blanc, proprement fait et à bon marché, nous croyons devoir signaler l'innovation projetée.

(Avenir d'Indre-et-Loire.)

. RECONNAISSANCE LAIQUE

Il y a quelque temps, nous avons annonce l'arrestation à Chinon d'un sieur Menier, Jules, âgé de 30 ans environ et demeurant depuis un certain temps à

Cet individu était soupconné d'être l'auteur d'un vol commis chez les Frères de la

Doctrine chrétienne. Menier a comparu en effet, le 17 de ce mois, devant le tribunal correctionnel de Chinon, qui l'a condamné à 4 mois de prison pour vol.

Cet individu, excellent républicain, fut longtemps correspondant et reporter du Tours-Journal. Ancien élève des Frères de la Doctrine chrétienne, il ne laissait aucune occasion de taper sur les « bons ignorantins », et pour les récompenser des secours qu'il avait le courage d'aller leur demander presque journellement, il s'introduisait fur-

tivement chez eux et les dévalisait.

O le brave homme! (Journal d'Indre-et-Loire.)

LE PRÉTENDU SCANDALE DE METTRAY

Un rédacteur du National est allé demander à M. Belle, député républicain d'Indreet-Loire, quelques renseignements sur le scandale dénoncé par la Petite France et l'Union libérale, organes de M. Wilson à Tours, et par l'Avenir de la Vienne.

Voici la réponse de M. Belle:

« — J'écris justement au préfet, nous a-t-il répondu, et je ne sais ce que m'ont rapporté les journaux. Mais sans aller plus loin, je serais bien etonne que dans tout ceci l'exagération n'ait pas une grande part.

» Depuis longtemps dejà, des dissentiments sérieux sont connus entre la colonie de Mettray et l'Union libérale ; des attaques souvent graves ont èté formulées par ce journal, et je crois que, dans le cas présent, il a un peu amplifié sur ce qui a dû lui être raconté.

» Les cachots de la colonie de Mettray sont aérés et loin d'être malsains; si mes souvenirs de collège ne me trompent pas, les cachots de Mettray ne sont pas plus terribles que ceux des lycées de Paris, lorsque les lycées employaient ce moyen de punition.

» Quant aux mains attachées derrière le dos, il ne faut pas en faire les victimes d'une atroce cruauté. Les petits garnements enfermés dans la colonie possèdent les vices les plus honteux, et lorsqu'ils sont au cachot sans surveillance, ils en profitent pour se livrer à leur mauvaise passion.

» Lorsque le gardien de service les surprend, par la lucarne donnant sur le cachot en train de se rendre malades, de détruire leur santé à ce point qu'il en est qui sont morts, le gardien, dis-je, en réfère à l'administration qui ordonne l'attachement des

» Voilà, si je ne me trompe, l'explication de ces a tortures. »

Le Petit Journal publie de son côté les renseignements que voici :

a Quelques faits isolés de punition trop sévère ayant été signalés à l'administration, MM. Lardin de Musset, secrétaire général de la préfecture de Tours, et Maurice, président du tribunal civil, procédèrent à une enquête qui n'a pas paru suffisamment probante.

» Le seul fait relevé avait été la mise au cachot d'un jeune détenu auquel, pour des raisons particulières, on avait dû lier les mains.

» Le ministre de l'intérieur, désireux d'être exactement renseigné sur la partie des faits portés à sa connaissance, a envoyé M. Boursans, inspecteur général, avec mission de faire une enquête sévère à Mettray.

» Le rapport de ce fonctionnaire n'est pas encore parvenu au ministère, ce qui semble indiquer que rien de grave n'a été

Il paraît résulter de tout cela qu'on se trouve en présence d'une nouvelle manœuvre du peu scrupuleux Wilson, désireux de sa-

tisfaire quelque rancune ou de réaliser quelque profit.

MORT DU DOYEN DES MAIRES DE FRANCE

Nous apprenons la mort du doyen des maires de France, M. Jean Troimaux, maire de Joué-en-Charnie (Sarthe), à l'âge de 95

M. Treimaux était entré dans le Conseil municipal de Joué en 1830 et avait été nommé maire en 4836.

Il avait été fait chevalier de la Légiond'Honneur en 1880.

LE BANQUET DES IRLANDAIS A PARIS

Le jeudi 17 mars, sête de la Saint-Patrice, a eu lieu, au Grand-Hôtel, le banquet annuel des Irlandais, présidé par le contre-amiral O'Neill, qui avait pour vis-à-vis l'abbé Connelly, ancien conseiller à la Cour de cassation, professeur de droit à l'Université

C'est le vicomte O'Neill de Tyrone, ancien sous-préfet de Saumur, conseiller de préfecture honoraire de la Seine, qui, avec son zèle habituel, avait présidé à l'organisation de ces fraternelles agapes des fils de

Remarqués parmi les convives : MM. le comte Harty de Pierrebourg, le comte O'Mahony, Mac Swiney, le baron Harden -Hickey, Leonard, Albert Grehan, consul général de Siam, d'Abbadie, de l'Institut, le colonel Conolly, le chevalier O'Brien, Bonaparte-Wyse, Fabret de Tuite, O'Connor, Hennessy, O'Koanan, le baron de Bernon, O'Farrel, etc.

CONSEILS ET RECETTES.

CAFÉ ET CHICORÉE

On peut s'assurer que du café en poudre contient de la chicorée en agissant de la manière suivante:

On remplit un verre d'eau; lorsqu'il est plein, on projette à la surface du liquide le casé que l'on suppose être

Si le café n'est pas mêlé de poudre de chicorée, il reste à la surface; s'il est mêlé de poudre de chicorée, celle-ci absorbe l'eau immédiatement, tombe au fond du vase et colore promptement le liquide en jaune.

En examinant la poudre mouillée qui tombe au fond du verre, on voit qu'elle n'a pas la consistance du café et qu'elle est molle; ce qui n'arrive paspour le café qui aurait séjourné dans l'eau.

Bibliographie.

Nous nous faisons un devoir d'informer nos lecteurs que la septième série des Mystères de LA FRANC-MACONNERIE, dévoilés par Léo Taxil, vient de paraître. En voici le sommaire:

GRAVURES. - 1º Initiation du Chevalier d'Orient ou de l'Epée (15° degré). — 2° Initiation du Prince de Jérusalem (16° degré). — 3° Le tableau mys-

térieux du 17º degré et la lampe magique. 4º Initiation du Rose-Croix (18º degré). — 5º La chambre Infernale des Rose-Croix; les Francs-Macans courses de la lampe magique. Maçons couronnés par Lucifer.

TEXTE. - Horrible serment du grade de Grand Ecossais; la pierre cubique expliquée. — Le Grand Conseil. Légends de Cyrus et de Zorobabel; ridicule comédie des initiations des 15°, 16° et 17° decrées la 16° de et 17º degrés; la délivrance des captifs; le fleuve Staburzanaï; éloge de la trahison, la tribu de Judas; l'Apocalypse profanée et transformée en rituel de magia paire profanée et transformée en rituel de magia par la paire profanée et transformée en rituel de la particul de la paire profanée et transformée en rituel de la paire profanée et transformée en rituel de la paire profanée en rit rituel de magie noire. — Le Souverain Chapitre.
Reproduction photographique des livres secrets des Rose-Croix; la chambre Verte; le Très Sage, représentant Hérode, explique la Maçonnerie dans le sens anti-chrétien; les voiles vent tomber; discours du Chevalier d'Eloquence; la chambre Noire; entrée des candidats Rose-Creix; la parole est perdue.

PRIX DE LA SÉRIE : 50 centimes, franco par la poste, sous belle couverture illustrée. Editeurs: Letouzey et Ané, 17, rue du Vieux-Colombier, Paris.

Par ce temps froid où les légumes frais sont si chers et si rares, nous recommandons tout particulièrement aux personnes économes les Petits Pois et les Haricots verts conservés par la maison Beauvais-Flon, de Nantes, qui sont vendus à l'EPICERIE CENTRALE, Saumur, 28 et 30, rue Sainl-Jean, 0,95 c. la boîte d'un litre pouvant être servie à 6 personnes et 0,60 c. la boîte d'un 1/2 litre pour 3 personnes.

PALAIS-ROYAL Bijouterie, fantaisie, choix splendide. Maroquinerie fine et ordinaire. PALAIS-ROYAL PALAIS-ROYAL Bois sculpté, articles PALAIS-ROYAL Chinoiseries, laques, potiches, coquillages.

PALAIS-ROYAL Peignes riches et or-PALAIS-ROYAL Articles de fumeurs, cuir et métal.

PALAIS-ROYAL Lunettes et pinces-

PALAIS-ROYAL Eventails et écrans. PALAIS-ROYAL Timbres caoutchouc.

nez, étuis.

MEILLEUR MARCHE Que partout ailleurs PALAIS-ROYAL, 8, rue Saint-Jean SAUMUR.

Théâtre de Saumur

DIRECTION R. NEVEU

Mercredi 30 mars 1887,

Jocrisses de l'Amour

Comédie en 3 actes, du Palais-Royal, par MM. Théodore Barrière, et Lambert Thiboust. Le spectacle sera terminé par :

DANS LES COULISSES Comédie inédite en 1 acte, de Paul Henry.

Distribution: Saint-Martin, direct. de théâtre. MM. Vadius. Le baron des Gibecières..... Arthur Chatmort.... Duchâteau.

Sarah de Montréal, chanteuse... Mmes Féal. Paméla, danseuse Prioleau. Un commissaire..... MM. René. Un pompier

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ordonnance du Docteur

Certes, cette citation d'une célèbre ballade allemande était en situation et l'analogie était flagrante, ce qui me rassura, d'abord. Mais pourquoi ma compagne de fuite revenait-elle sans trève à ce cri lugubre de Léonore, pourquoi le répétaitelle tantôt en sourdine, tantôt d'une voix vibrante et en même temps désolée?... Une vague anxiété envahissait tout mon être, un soupçon atroce se glissait dans mon cœur. Je le chassais, il revensit obstinément. Je n'y tins plus. J'arrêtai le cheval et me tournai vers la malheureuse Elise. Je n'oublierai jamais ce moment. Sans me voir, elle me regardait de ses yeux fins et incroyablement dilates. Pâle comme un spectre, sa bouche convulsée se contractait dans un rictus effrayant...

- Vite! vite! cria-t-elle, est-ce que les morts s'arrêtent? Les morts vont vite! vite! vite!

Le doute n'était plus permis. L'épreuve avait été trop forte pour cette organisation frêle et nerveuse... Elle avait fait vaciller sa raison! La jeune fille qui m'étreignait de ses mains convulsives, la charmante enfant à qui j'allais devoir ma liberté, peut-être, n' était plus qu'une pauvre folle !

Mais il fallait, avant tout, la mettre, et moi avec elle, hors de l'atteinte de nos ennemis. Notre course recommença. Je voulais éviter toute surprise en éclairant ma fuite et pour cela je ne quittais pas la rase campagne. Pourtant, je piquais, autant que possible, droit devant moi. Les étoiles qui brillaient m'étaient un guide sûr. Je devais en quelques heures refaire le trajet que j'avais accompli en trois jours, à pied et en charrette. Notre cheval était à coup sûr une noble bête, il avait du sang généreux dans les veines... Mais pouvait-il porter sa double charge au-delà du pays occupé par l'envahisseur? Quand l'aube commença à blanchir au ciel, il donnait déjà les signes évidents d'une extrême lassitude, mais sans se ralentir sensiblement. Tout à coup, il s'arrêta net, les quatre pieds écartés, tremblant de tout son corps. Je compris qu'il était à bout et qu'il allait tomber. Je descendis et fis descendre ma compagne. Il était temps, Le pauvre animal s'affaissa, marquant en creux son empreinte dans la neige; il agita ses quatre pieds comme s'il voulait courir encore et expira dans une dernière convulsion.

Où étions nous? A qui allions-nous avoir à faire?... C'est là ce que j'ignorais complètement. Mais il n'y avait plus à hésiter, il fallait trouver un asile pour la triste enfant frappée de démence. Elle était incapable de marcher, elle s'affaiblissait d'instant en instant. Je la pris par la taille et l'en-

traînai. Le jour n'était pas venu encore. Seulement les étoiles pâlissaient au ciel. J'aperçus, piquant l'horizon encore opaque, une saible lumière. Je me dirigeai vers elle, délibérément. Un lieu habité était proche. Avant les premières maisons, prêt a succomber sous le cher fardeau que je traînais plutôt que je ne le portais, j'entendis un frêlement de pieds et un murmure de voix. Des soldats débouchèrent d'un poste avancé.

- Qui êtes-vous? d'où venez-vous? me cria leur chef.

O bonheur! J'entendais l'idiome national.

J'eus bientôt pris langue. Pendant ces trois jours, l'armée française avait gardé ses positions. Je m'assurai que mon escadron campait toujours au même lieu et qu'une faible distance m'en séparait. Mais en pressentait une affaire prochaine. L'honneur militaire me faisait donc une loi de rejoindre mes frères djarmes. Mais abandonner Elise. la pauvre aliénée qui m'était doublement chère! Quel désespoir ! Et qu'il fut cruel le combat que se livraient en mei le devoir et la pitié... dirais-je l'amour? Le devoir l'emporta, mais je pus pourvoir au plus pressant. Je m'enquis dans le bourg, je cherchai moi-même. Je finis par découvrir une honnête famille qui voulut bien recueillir la malheureuse enfant et lui donner des soins. L'exaltation de la démence était atténuée en elle par l'excès de la fatigue. Elle se laissa mettre au lit, grelot-

tante, enfiévrée, mais docile. Je déposai un baiser sur son front et m'enfuis en étouffant un san-

L'armée du Nord ne tarda pas à être refoulée. Il me fut impossible de communiquer avec les braves gens à qui j'avais confié un dépôt si précieux. Ce ne fut qu'eprès les préliminaires de paix que je pus écrire à Mouscron. C'est le nom du bourg où j'avais laissé Elise. La réponse fut déso-

Au retour offensif des Allemands, tout était en rumeur dans le bourg affolé. Il s'ensuivit un relâchement dans la surveillance qui entourait Elise. Un voisin raconta qu'il l'avait vue fuir de la ferme hospitalière. Elle aussi avait sans doute compris qu'elle alleit retomber au pouvoir des Allemands. C'est au premier hurrah qui annonçait leur approche qu'instinctivement elle avait pris sa course. Le soir venait. On courut après elle, en l'appelant, en la suppliant... mais elle semblait avoir des ailes, Elle disparut dans la brume et dans la nuit.

(A suivre.) VICTOR VAILLANT.

Caisse d'Épargne de Saumur. Séance du 27 mars 1887. Versements de 71 déposants (14 nouveaux), 22,699 fr. 84.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Remboursements, 30,550 fr. 04.

r pp mara pes

Samedi 26 Mars 1887

OUVERTURE DES NOUVEAUX MAGASINS

SUCCURSALE D'ANGERS

Place du Ralliement

S TOUT FAITS ET SUR MESURE POUR HOMMES ET POUR ENFANTS

BONNETERIE, CHEMISES, GANTS, CRAVATES, CHAPELLERIE, CHAUSSURES

Et tout ce qui concerne l'Habillement de l'Homme

VÊTEMENTS DE LIVRÉE - VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Maison à Louer Pour la Saint Jean 1887,

Rue du Pavillon, nº 5,

Composée de 3 pièces au rez-dechaussée, 4 au premier; 2 mansardes au second et greniers, petit jardin.

A LOUER Pour la Saint-Jean prochaîne,

MAISON

Occupée par la Conservation des Hypo-thèques, 10, rue Cendrière,

Composée de : cuisine, office, salle à manger, galerie vitrée à côté, salon; Premier étage, cinq pièces à feu, cabinets de toilette, lieux à l'anglaise, chambres de domestiques, grenier;

Remise et écurie à deux chevaux. S'adresser à M. Braurepaine, avoué, 12, rue Cendrière.

A LOUER

Grande Cave et Maison

Situées à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

S'adresser à Mme veuve Antoine

Étude de Mº PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Par suite de saisie-exécution.

Le JEUDI 31 MARS 1887, à une heure du soir, à Saumur, rue de la Visitation, n° 52, dans une maison habitée par M^{mo} veuve Constant Guil-LEUX, marchande de vins.

Il sera vendu:

Armoire, commode, bois de lits, tables de nuit, chaises, tabourets, tables de café et autres, glaces, cuisinière et ses tuyaux, couettes, matelas, traversins, oreillers, couvertures, rideaux, draps, nappes, serviettes, essuie-mains, un appareil à gaz et ses tuyaux, vins, liqueurs, boules ferrées, bouteilles vides, batterie de cuisine, vaisselle et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais. Le commissaire-priseur,

(216) PROUX.

Étude de Me LE BARON, notaire à Saumur.

A L'AMIABLE,

Ensemble ou séparément.

I. UNE PROPRIÉTÉ, siluée au Vieux-Bagneux, au bord du Thouet,

à l'abri des inondations. Cette propriété comprend : maison d'habitation élevée sur cave voûtée, pressoir, buanderie, cave en roc, jardin bien planté d'arbres fruitiers, serre, le tout contenant environ 22

II. UN CLOS DE VIGNE, contenant 66 ares, au lieu dit les Hauts-Sentiers ou la Gravelle.

S'adresser à Me LE BARON, notaire.

A VENDER

Dix charretées de foin

Première qualité. S'adresser au bureau du journal.

L'étude de Me LECOY, avoué à Saumur, est transférée 1. rue Pavée, au coin de la rue du Tem-

Opticien à Pontivy.

J'ai l'honneur de vous informer de mon arrivée en cette ville, où je suis visible de 9 heures du matin à 4 heures du soir.

Dans l'espoir de votre visite, agréez, M , mes salulations les plus respectueuses.

VERNERY.

Prière de ne pas confondre l'opticien avec le merchand de luneites ignorant complètement ce qu'il vend. Par une pratique de plus de 30 annees dans l'art de l'optique, je suis parvenu à soulager instantanément, à l'aide de verres spéciaux, toutes les faiblesses de la vue, ainsi qu'à en rectifier les défectuosités par les seuls

verres brevetés à l'exposition de 1878. Je possède un grand choix de montures, lunettes, pince-nez or, argent, écaille, acier, baromètres, thermomètres, jumelles, longues-vues, elc. On fait toutes les réparations d'op-

tique demandées.

Entrée libre. HOTEL DE LONDRES, à SAUMUR, pour 15 jours seulement.

Avis aux Dames

Vient de s'ouvrir, à Saumur, Salle des Ventes, rue d'Orléans, 55, pour 3 ou 4 jours seulement, un nouveau déballage fantaisiste d'objets divers, d'utilité et d'agrément. tels que : cuivres d'appartement, porcelaines, cristaux, etc., le tout devant être vendu en liquidation à très bas prix.

Il y a en outre, pour les amaleurs de bibelots anciens, un stock intéres-sant de vieilles faïences et autres objets curieux.

Ce déballage a eu un grand succès à Angers où il a séjourné plus de deux mois. (221)

BIERE TOURTEL de TANTONVILLE et Bière façon Munich.

S'adresser à M. P. FOUCHÉ, rue d'Orléans, successeur de M. MARAIS.

Propriétaires de Chevaux

Pour guérir promptement : Seimes, Blèmes, Javards, Crevasses, Crapauds,

l'Onguent Souverain de A. PAJOT Seule Maison de vente,

L. BONNEAU

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 7 et 9, SAUMUR.

On trouve en la même maison : Brosserie, Cirage pour harnais, Eau de cuivre et tous articles pour l'entretien des voitures et harnais; Encaustique pour parquets et le Chromo extra siccatif pour carrelage; Plumeaux et Eponges, Verres à vitres, etc., Couleurs et Vernis.

MANUFACTURE

DE PIANOS et HARMONIUMS

LEPICIER & COLLMANN

Rue de Montreuil, 119, Paris. 26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS. 12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmo-niums LÉPICIER (pouvant être

choisis soit à Paris, soil à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison Lépicien, et accordés gratuitement pendant deux ans. Demander les catalogues à Paris

ou à Augers. Envoi franco. - Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

M. MONNIER, accordeur, intéressé de la maison Lépicier et Collmann est en ce moment à Saumur. S'adresser à l'hôtel de Londres.



FABRIQUE D'ANEUBLEMENTS EN TOUS

Vieux Chêne et Noyer sculpté

SPECIALITÉ DE SALLES A MANGER

HARDY

LEVEE-NEUVE, SAUMUR

Mise en vente d'un choix considérable de SALLES A MANGER à des prix défiant toute concurrence.

SALLE A MANGER |

Vieux chêne sculpté

Buffet petit modèle, colonnes torses ou autres. Table à rallonges, patins chimères, 12 couverts. 575 fr. net.

Buffet à crédence, vaisseller avec vitraux de couleur et ferrures nickelées. Table à estrade avec rallonges, 6 chaises assorties... 500 fr.

La même avec buf-fet grande taille..... 440 fr. net. RÉPARATIONS DE MEUBLES ANTIQUES

SALLE A MANGER Henri II

Ameublements de salon, chambres à coucher, armoires à glace, bureaux, bibliothèques, meubles d'antichambre et porte-chapeaux, chaises garnies cuir repoussé, coffres à bois, guéridons, sièges en bois courbé, glaces, etc.

Envoi sur demande de dessins et prix de tous meubles.

NI CROCHETS DENTS

Chirurgien - Dentiste

QUAI DE LIMOGES

Extraction, Aurification-Prix modéré-

Saumur, imprimerie de Paul GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 MARS 1887. Valeurs au comptant Clotur Cloture Valeurs an comptant Clotur Dernier Valeurs an comptant préctcours. Valeurs an comptant 797 50 795 — 1255 — 1250 — 1755 50 1150 — 1532 50 1522 50 80 60 p 84 50 p OBLIGATIONS. 515 75 882 25 387 50 396 75 388 75 387 75 Gaz parisien . Paris-Lyon-Méditerranée, . . 84 70 383 — 387 50 Villede Paris, oblig. 1855-1860 8 % (nouveau) . 4 1/2 % (nouveau) . 4 1/3 % (nouveau) . Obligations du Trésor . Banque de France . Société Générale 103 70 109 32 D 522 Midl 522 1865, 4 */..... 1869, 3 */.... 50 50 50 104 519 -519 411 1337 50 1330 388 -395 109 30 4 50 113 20 508 — 508 4140 — 4150 470 — 468 1005 — 1005 560 — 556 1380 — 1865 286 25 1871, 8 397 1871, 8 %... 75 × 50 × 386 50 E 1 25 522 — 521 — 534 — 75 % 385 25 Comptoir d'escompte Bons de liquid. Ville de Paris. 521 386 — 592 — 385 534 — 479 50 Canal de Suez. . . 595 Obligations communales 1879. Obligat. foncières 1879 3 %... Obligat. foncières 1 83 3 %... 98 - 97 76 Russe 5 0/0 1870. 480 — 480 377 25 377